

Séparation Conseil/Vente : le gouvernement veut-il provoquer un plan social en zones rurales ?

Alors que se tenait ce matin une nouvelle réunion de présentation du projet d'ordonnance légiférant sur les conditions de séparation du conseil et de la vente de produits de protection des plantes, l'Administration a présenté, contre toute attente, une nouvelle version radicalisant la séparation des deux activités ignorant les propositions de la profession. La fédération du négoce agricole dans une approche constructive jusqu'alors déplore l'absence de considération des pouvoirs publics pour les professionnels qu'elle représente. Elle alerte également sur les conséquences économiques et sociales de cette nouvelle version du texte et sur le risque de déstructuration totale des filières agricoles et agroalimentaires notamment les plus vertueuses.

La nouvelle version de l'ordonnance présentée ce jour actant le fait de réserver le conseil spécifique à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques aux seules structures de conseil indépendant (à côté du conseil annuel également séparé capitalistiquement) va produire des effets extrêmement négatifs à plusieurs égards :

- Suppression de plusieurs milliers d'emplois dans les entreprises rurales de distribution agricole et de collecte
- Déstructuration des démarches de filières avec l'interdiction implicite de l'accompagnement des itinéraires culturaux par les organismes de collecte (chartes et cahiers des charges les plus vertueux en premier lieu)
- Coup d'arrêt porté au déploiement des solutions alternatives (biocontrôle par exemple) et donc du dispositif des CEPP

La pauvreté de la concertation conduite sur le sujet et l'absence d'étude d'impact sur l'efficacité prétendue de la mesure, les conséquences économiques et sociales sur l'ensemble de la chaîne de la valeur et sur la santé des entreprises du secteur confirment que cette disposition n'a manifestement pas été étudiée au regard de l'ensemble des enjeux.

Antoine PISSIER, Président de la FNA, et Olivier BIDAUT, Président de la commission agrofournitures de la FNA déclarent : « *le dogmatisme a malheureusement présidé dans ce dossier jusqu'à présent. Le secteur de la distribution agricole a pourtant toujours proposé des mesures constructives pour faire évoluer le métier en vue de réduire encore davantage l'usage, les risques et les impacts des phytosanitaires. Il s'est, par ailleurs, pleinement engagé dans le contrat de solutions visant à identifier et déployer les alternatives aux produits phytopharmaceutiques de synthèse. Nous appelons le Gouvernement à écouter les acteurs agricoles pour construire des mesures efficaces en la matière tout en préservant la compétitivité des filières et l'emploi local. A défaut, la France risque de marginaliser économiquement encore un peu plus son agriculture sans gains environnementaux ni sanitaires. L'écart de compétitivité de notre agriculture avec nos voisins européens va se creuser encore davantage. Face à ce projet d'ordonnance incompris par les acteurs économiques de terrain, il est raisonnable de penser que sa mise en œuvre sera chaotique.* »

A propos de la FNA

La Fédération du Négoce Agricole (FNA) regroupe 400 entreprises du négoce agricole. Proximité, diversité et compétence sont les maîtres-mots du métier de négociant agricole. Parmi ses multiples facettes, la collecte, le stockage et la commercialisation des grains font partie de ses prérogatives. Présentes sur tout le territoire national, les entreprises du négoce agricole collectent les grains produits par 300 000 clients agriculteurs. Elles proposent des solutions pour sécuriser le revenu des agriculteurs dans un objectif de multi-performances de l'agriculture.

CONTACT PRESSE

Marie-Béatrice GARREAUD DE MAINVILLIERS | Responsable communication FNA | mbgarreaud@negoce-village.com | Tél : +33 (0)1 44 76 90 40